

## Joseph TURMEL et la politique de son temps Michel Le Normand LP35

Voilà 150 ans naissait Joseph TURMEL dans une famille pauvre d'un quartier alors très populaire de Rennes, 142 rue de St Malo, près du pont et de l'écluse st Martin. Sa jeunesse exaltée et très mystique, le préparait à la défense de la foi et de l'Eglise qui la lui avait inculquée. Il a fallu qu'il dépasse 20 ans pour subir les premiers assauts du doute qui n'allait plus le quitter, sa foi se muant peu à peu en une passion scientifique pour la vérité historique et spécifiquement dans le domaine de l'histoire des dogmes. Jusqu'à sa prêtrise la politique semble l'avoir peu intéressé, sauf à défendre le concordat qui lui permettait de faire des études, puis d'espérer, plus tard aider sa famille.

Cependant, pendant ses 22 premières années, le monde et la France subirent de nombreuses convulsions, y compris concernant sa foi en l'église catholique, par exemple : les guerres de Napoléon III, la Commune, le concile du Vatican, les encycliques de Pie IX (*Quanta cura* et le *Syllabus*, 1864), les premières loi sur la laïcité en 1880. Il en retiendra plusieurs thèmes politiques plus tard au cours de diverses publications ou échanges avec ses collègues.

Je vais présenter les interventions politiques de Joseph Turmel, successivement, soit à l'intérieur de l'église de façon subversive mais sous son propre nom, soit à l'extérieur sous sa quinzaine de pseudonymes, soit enfin, dans des journaux politiques après l'excommunication de 1930. Je ne ferai pas une étude exhaustive car le nombre de ses interventions est trop important et il faut souvent décrypter les arcanes du langage ecclésiastique pour mettre correctement en valeur l'ironie cinglante de notre abbé lorsqu'il écrit dans les revues les plus prestigieuses de l'Eglise en France. Je prendrai donc quelques citations caractéristiques et j'en tenterai une courte exégèse à la manière de Turmel.

Les documents que je vais utiliser font parfois partie des travaux officiels savants de l'érudit, par exemple, ses deux premiers articles pour le *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX, 1892, *Antéchrist* et *Assomption* ; parfois il s'agit de quelques *Chroniques d'Histoire ecclésiastique* de la *Revue du Clergé Français*, entre 1900 et 1908, analyses critiques d'ouvrages intéressant l'Eglise ou la religion, récemment parus et demandées par la direction de la revue, l'abbé BRICOUT. Une autre source, pendant la clandestinité, est constituée par les lettres à l'abbé Loisy que nous publions et les commentaires en marge sur les livres fournis par son collègue et éditeur. Enfin, dans la dernière partie de sa vie, après 1930, Turmel reprend officiellement son nom et écrit pour divers bulletins et journaux de Libre Pensée et, aussi, devient chroniqueur sur les questions de religion à l'hebdomadaire du parti socialiste SFIO, « *L'Aurore d'Ille et Vilaine* ». Après la seconde guerre mondiale, des écrits posthumes seront publiés par la revue *Méta*, les *Cahiers du Cercle Ernest Renan*, divers bulletins rationalistes et de la Libre Pensée et surtout *l'Idée Libre*. Dans beaucoup de ces articles, parfois commentés par les éditeurs, Turmel expose ses idées politiques et sociales.

La matière sur le Turmel politique est abondante, j'ai dû faire des choix et regrouper quelques analyses à titre d'exemple, dans les rubriques suivantes : le moderniste ?, le républicain, le rationaliste, le laïque, le moraliste, le Libre Penseur.

### **TURMEL « MODERNISTE » !!!?**

Fut-il un moderniste ? Probablement jamais, car très vite il décida, non de réformer l'Eglise mais de la détruire. Dans sa première publication connue, les deux articles *Antéchrist* et *Assomption*, il réussit très astucieusement à parler du césaro-papisme dans le premier et dans le second de l'Immaculée Conception qui vient de devenir une vérité de dogme au concile du Vatican de 1870. En son for intérieur Turmel n'admet pas que ce nouveau dogme puisse avoir été considéré comme apostolique, alors que c'est totalement impossible historiquement et il prévoit la même aventure pour l'Assomption, il s'arrange donc pour mettre en présence tous les textes contradictoires possibles en montrant qu'une telle décision sera toujours possible mais aussi toujours artificielle et irrationnelle. Ce qu'il veut promouvoir c'est le droit à l'argumentation scientifique, en l'occurrence ici, la science historique.

« Thomassin dit : ... Les païens avaient adoré je ne sais combien de déesses mères de faux dieux. Il était à craindre que l'on en vînt à adorer la Mère du véritable Dieu. » — *Qu'on explique ce fait comme on voudra, il est du moins incontestable que plusieurs des vérités qui font partie du dépôt de la Révélation, et qui par conséquent sont d'origine apostolique, ont traversé les premiers siècles enveloppées en quelque sorte d'un voile d'ombre et de mystère, et n'ont fait leur apparition au grand jour qu'au sortir des persécutions. Et sans aller bien loin chercher un exemple, le dogme de l'Immaculée Conception n'est-il pas de ces vérités? Lui aussi n'a-t-il pas attendu le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle pour s'épanouir? N'a-t-il pas traversé les premiers âges de l'Église, vivant d'une vie latente, comme la graine qui n'a pas encore rencontré le terrain propre à sa germination? La croyance à l'assomption peut donc être d'origine apostolique, bien que l'on doive attendre le VI<sup>e</sup> siècle pour en constater la présence dans l'Église.*

L'absurdité d'un tel raisonnement a été officialisé dans l'Église par l'encyclique *Quanta cura* et son appendice le *Syllabus* en 1864 qui condamne toute intelligence appliquée aux textes sacrés en matière de foi.

Turmel ne peut accepter cette injonction qui le réduit au silence ou au mensonge en interdisant toute étude des textes.

Dans une chronique suivie d'un débat dans la RCF 15 XII 1904 et 15 I 1905, avec M. Viollet de l'Institut, sur un texte de ce dernier sur l'infailibilité papale à propos de *Syllabus* et *Quanta cura* dans lequel il reprend la thèse du cardinal Newman qui restreint l'infailibilité à l'assentiment de l'Église et donc dans lequel les élites cléricales pourraient considérer que les propositions modernes frappées d'anathèmes par le *Syllabus* et l'encyclique ne pourraient être *ex cathedra* c'est-à-dire infailibles, Turmel prend le parti de l'Église pour en souligner l'absurdité.

Le concile du Vatican qui affirme l'infailibilité du pape hantera notre érudit savant jusqu'à sa dernière chronique en 1908 où il commentera une analyse fine de toutes les manœuvres qui permirent d'éliminer toute l'intelligentsia catholique de l'assemblée préparatoire au concile et donc de condamner la science et l'intelligence sous l'autorité absolue du pape.

## TURMEL REPUBLICAIN.

A propos du contre révolutionnaire Bonald

Joseph Turmel CHRONIQUE DU 1<sup>er</sup> mars 1905 Dans la RCF XLII (247) pp63-65

Sur un ouvrage de la collection de l'éditeur Bloud, « Pensée chrétienne », consacré à Bonald par Bourget et Salomon

.....

**Ceux d'entre nous qui croient que toute société humaine digne de ce nom repose sur un pacte tacitement mais librement conclu, et qui placent dans la délégation l'origine rationnelle du pouvoir ; ceux qui mettent le contrat à la base de l'édifice social et le mandat à son sommet ; ceux-là trouveront mauvais qu'on aille chercher le type de l'association humaine dans le troupeau ou dans la famille. Ils feront observer que les hommes n'étant ni des brutes ni des enfants ne doivent être conduits ni avec la houlette ni avec des lisières. Si on leur objecte qu'il y a eu par le passé et qu'il y a encore aujourd'hui des sociétés fondées sur l'autocratie, ils répondront qu'il y a eu aussi jadis des sociétés fondées sur l'esclavage, qu'il y a encore aujourd'hui de nombreuses injustices ; qu'il appartient à la raison de dénoncer toutes les infractions au droit, de les flétrir, d'en amener la disparition progressive ; que toute notre ambition doit être de modeler peu à peu les faits sur l'idéal de justice qui brille dans notre âme, et non de rabaisser cet idéal au niveau des produits de la force brutale. Si on leur objecte encore que le régime démocratique traîne à sa suite de glandes misères et que le gouvernement absolu est le plus apte au maintien de l'ordre, ils répondront que la corruption et l'iniquité s'accroissent également bien de tous les régimes et qu'aucun n'en a le monopole ; ils répondront surtout que la puissance de l'autocratie, qui fait trembler un troupeau, s'évanouit à mesure que le progrès des lumières donne au peuple la conscience de sa force et de ses droits.**

Mais l'érudit n'est pas dupe non plus du pape précédent, Léon XIII, considéré comme plus social, plus libéral et parfois ayant admis la Séparation de l'Église et de l'Etat en 1905. Voici comment, sous Pie X, à propos d'un gros livre à la gloire de Léon XIII paru en 1907, Turmel relève le cléricisme plus subtil du pape antérieur et comment il fut mis en échec par la fraction dominante conservatrice et royaliste qui

refusa jusqu'au bout « la gueuse ». Le « ralliement » n'était pas du tout innocent.

Des 740 pages, Joseph sélectionne comme d'habitude les quelques passages qui pour lui sont significatifs de l'action de Léon XIII entre 1893 et 1903. Apparemment il est, comme l'auteur, un admirateur de ce pape mais, en ennemi déclaré de la papauté il en montre la tare fondamentale, **le cléricalisme**, la volonté permanente d'intervenir dans le domaine des Etats et de la souveraineté populaire. Il met en évidence, pour qui sait lire, la nature d'une théocratie même lorsqu'elle se pare du nom de démocratie. Au fond Pie X était plus franc, au moins on pouvait savoir à quoi s'en tenir. Muni de ce crible de lecture, examinons quelques phrases de ce commentaire.

*Chronique du 15 juin 1907 (L, 302) 729-43*

*De Tserclaes Le pape Léon XIII tIII. Opposition entre démocratie et aristocratie*

Au premier plan des préoccupations de Léon XIII se place la question sociale. Au moment où nous sommes arrivés, il y a trois ans que l'encyclique *Rerum novarum*, sur la condition des ouvriers, a paru. Cette chartre des travailleurs, en ouvrant aux fidèles laïques et aux prêtres des horizons nouveaux, a suscité des enthousiasmes, lesquels ont, à leur tour, provoqué des inquiétudes et des défiances. Dans plusieurs pays de l'Europe, le monde catholique est divisé en deux camps. **D'un côté se tiennent les démocrates chrétiens, de l'autre les aristocrates. Les uns**, convaincus que la condition actuelle des ouvriers n'est pas conforme aux exigences de la justice, rêvent d'établir sur de nouvelles bases les rapports du capital et du travail, et appellent de leurs vœux une transformation de la société..

**Les autres**, préoccupés avant tout de ce qui pourrait déranger leurs habitudes, sont pour le maintien du *statu quo*, et estiment que l'idéal de l'ouvrier est la modération dans les désirs et la résignation. Ces conservateurs repoussent avec effroi les théories des démocrates qu'ils considèrent volontiers comme les descendants des anciens barbares. Les démocrates, en revanche, flétrissent l'égoïsme des conservateurs et s'abandonnent à leurs projets de réforme sociale ; sans toujours se rendre compte que le... temps est, un facteur de premier ordre dans l'évolution des sociétés, tout comme dans l'évolution des individus, et qu'au surplus, avant d'abattre une maison incommode, il faut avoir de quoi la remplacer. Léon XIII, qui a soulevé la tempête, s'efforce de la calmer.

**En 1898, il fait hautement l'éloge de la démocratie chrétienne. Mais il reste vrai qu'à partir de 1894 sa grande préoccupation est de modérer l'ardeur impatiente des démocrates, de les mettre en garde contre l'écueil du socialisme et surtout de les rappeler au respect de la hiérarchie. Tel est le thème sur lequel il revient à diverses reprises, notamment dans les instructions secrètes aux évêques de Belgique où on lit :** « *L'Église loue et encourage le juste mouvement tendant à l'amélioration sociale de la classe ouvrière et à sa préservation du socialisme. Mais en cela, elle recommande beaucoup de prudence et de circonspection.* » « *Il faut réserver aux revues scientifiques l'étude des questions encore obscures justement controversées et éviter qu'elles soient portées devant des assemblées d'ouvriers.* » « *Le clergé doit se rapprocher du peuple..., mais avec une grande prudence et plus de réserve que les laïques, puisqu'il se doit à tous, c'est-à-dire aux autres classes sociales comme au peuple, et que son caractère sacré l'élève et le sépare en quelque sorte des soucis du siècle.* » « *Que les prêtres entrés dans le ministère se fassent un devoir sacré de respecter les prêtres plus âgés ; qu'ils ne cèdent pas à la vaine gloire, ne recherchent pas la popularité et n'aient pas la présomption de se poser en réformateurs de la société, ce qui introduirait dans le clergé des divisions fécondes en conséquences déplorables. Il appartient aux évêques de parer à ce danger par des mesures disciplinaires convenables.* »

**Tout en s'efforçant de gagner à l'Église les masses ouvrières, Léon XIII travaille à lui concilier les sympathies des gouvernements.** On pourrait dire plus justement qu'il est maintenant arrivé à la période des résultats, à l'époque de la moisson, et qu'il recueille les fruits d'une politique dont la merveilleuse habileté ne s'est, depuis quinze ans, jamais démentie. Les chefs d'État n'ont pas oublié les services signalés que le pape leur a rendus, et ils lui prodiguent les témoignages de leur reconnaissance. Au cours de l'année 1903, on voit avec étonnement le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne prendre le chemin du Vatican, et présenter leurs hommages à l'auguste vieillard qui s'y tient captif. Il n'est pas jusqu'au tsar lui-même, alors dans tout l'éclat d'une puissance incontestée, qui ne donne au Saint-Siège une preuve de déférence, en lui ouvrant la porte de la conférence de la paix, que l'Italie s'empresse, il est vrai, de lui fermer. Léon XIII a donné à la papauté un prestige qu'il fait servir au bien de la religion.

Cependant il ne croit pas son œuvre politique achevée. Convaincu qu'il n'est pas bon pour l'Église d'être solidaire des régimes disparus, **il demande aux catholiques de se rallier aux constitutions politiques de leurs pays respectifs.** Il prêche le ralliement aux Espagnols, il le prêche surtout aux Français. Il

envoi, par son secrétaire d'État, l'admonestation suivante à tel de nos journaux réfractaires (30 janvier 1895) : « *Je ne puis vous cacher, quoi qu'il m'en coûte de le dire, que le programme suivi par les rédacteurs de la Vérité ne correspond, en fait, ni aux règles données ni aux désirs exprimés par Sa Sainteté. Et le fait qu'ils n'ont point reçu une parole d'approbation ou d'encouragement du Saint-Siège aurait suffi pour les avertir de l'erreur où ils se trouvent. Le Saint-Père, ainsi que de nombreux documents ont permis de le faire comprendre, en demandant aux catholiques français de se placer sur le terrain constitutionnel et d'accepter loyalement le gouvernement constitué, a entendu que, par ce moyen, les catholiques travaillassent d'accord à l'amélioration de ce gouvernement, et à mesure que croîtrait leur influence dans la direction de la chose publique, qu'ils réussissent à empêcher de nouvelles offenses à la religion et à corriger progressivement les lois existantes injustes et hostiles.* »

..

L'auteur veut démontrer que Léon XIII fut un pape éminent, dont l'admirable politique a procuré des avantages inespérés aux catholiques d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, d'autres pays encore ; et qu'il aurait sauvé l'Église de France, si l'Église de France avait voulu suivre ses conseils. Quand on l'a lu, on est bien obligé d'être de son sentiment.

La dernière phrase de cette chronique pourrait être trompeuse si on la prenait à la lettre ; mais il faut savoir que le chroniqueur, à l'abri de la loi de 1905, demi salaire, est en cours de publication des deux brûlots qui vont le faire exclure de toutes les revues catholiques, *Le dogme de la Trinité* et *La Sainte Vierge dans l'histoire* ; mais, contrairement à Loisy, pas exclure de l'Église qui a besoin de lui ; et veut le surveiller de près, tout en lui payant l'autre moitié de son salaire pour un service minimum qui durera jusqu'en 1930.

Dans cette même chronique sur Léon XIII une large partie est consacrée à ce que ce pape considère comme son œuvre principale, la consécration du genre humain au sacré-cœur de Jésus suivant les « révélations » d'une sœur portugaise, Marie du Divin-Cœur, d'origine allemande et dont les lettres l'avaient ému. Turmel discute un point mineur de théologie mais avec une mauvaise foi évidente en se moquant de ces illuminations prises au sérieux par un pape si politique ; comme dans la chronique suivante, sur un livre de M. Hamon consacré à une autre illuminée du 17<sup>e</sup> siècle, Marie Allacoque, il donnera une série de passages proprement désopilants sur ces « inspirés du ciel » que l'Église romaine donne en pâture à ses humbles fidèles alors qu'aucune de ses élites n'y croit. On sent Turmel parfaitement outré par ce mépris pour les humbles.

## TURMEL DEFENSEUR DE LA RAISON.

Dans une célèbre polémique dans la RCF, sur *l'idéal de justice des inquisiteurs* Turmel avança des opinions fortes et définitives contre le dominicain HUGUENY.

***Le P. Hugueny qui ne veut pas « renier l'idéal de justice des inquisiteurs », estime cependant que l'on doit s'interdire « à tout jamais de relever leurs tribunaux ». Ces deux assertions me paraissent inconciliables. Si l'on garde l'idéal des inquisiteurs, on doit s'efforcer de l'atteindre ; on doit déplorer que le malheur des temps s'oppose au rétablissement de l'Inquisition, de ses prisons, de ses tortures, de ses bûchers ; on doit être disposé à remettre en vigueur les institutions chères au moyen âge dès que les événements le permettront, c'est-à-dire dès que la foi aura repris dans la société la place qu'elle y occupait jadis. Le P. Hugueny énumère quelques-uns des inconvénients qu'entraînerait la répression violente de l'hérésie. Ces objections, si elles condamnent l'Inquisition de l'avenir, ne condamnent-elles pas également l'Inquisition du passé ?***

*Pour commencer par la bonne foi, je n'hésite pas à dire que les hérétiques du moyen âge étaient généralement des convaincus dont la révolte était faite moitié d'utopies, moitié du dégoût que leur inspirait la corruption du clergé. On les croyait, me dira-t-on, de mauvaise foi. Oui, tout comme, il y a trente ans, les catholiques libéraux passaient pour des suppôts de Satan ; tout comme, actuellement encore, dans certains milieux, les prêtres démocrates passent pour être vendus à la franc-maçonnerie. Il en sera toujours de même. Toujours les partis opposés se prêteront les uns aux autres les intentions les plus noires. Et si, pour interdire au vainqueur la violence, on attend qu'il **présume la bonne foi du vaincu**, les pratiques de l'Inquisition ne finiront jamais.*

***On objecte que les doctrines peuvent aujourd'hui se répandre avec une facilité qui rend bien difficile la répression. Ne généralisons pas trop. Il y a, en effet, des théories qui voyagent rapidement par la presse***

*ou par le télégraphe ; mais toutes n'en sont pas là. Prenons, par exemple, la question de l'origine mosaïque du Pentateuque. J'affirme que, dans la plupart des paroisses de France, il n'y a pas un seul laïque pratiquant qui ait l'idée de protester contre la décision de la Commission biblique et que, dans le clergé lui-même, le nombre des réfractaires avoués est restreint. J'accorde cependant, si l'on y tient, qu'il y a un peu partout des prêtres plus ou moins fascinés par les nouveautés critiques. Mais qu'un Torquemada ou un Conrad de Marbourg auraient vite fait d'arracher ces imprudents à la voie de la perdition ! Il leur suffirait pour cela de brûler un ou deux ecclésiastiques par diocèse. Ces exemples inspireraient certainement à la masse de salutaires réflexions. On m'avouera que la dépense de fagots nécessaire pour mener à bien cette entreprise n'a rien d'effrayant.*

*On fait observer que la répression violente de l'hérésie pourrait avoir une répercussion lamentable. Je n'en disconviens pas. Mais sur quoi repose cette prévision ? Sur l'expérience du passé. Hélas ! il n'est que trop vrai ; la répression violente de l'hérésie a eu des conséquences à jamais déplorables, en suscitant contre l'Église des haines terribles. On conclut que, désormais, les mesures violentes seraient funestes et que l'on fera bien d'y renoncer. Moi je conclus qu'elles ont été désastreuses dans le passé, et qu'on eût beaucoup mieux fait de n'y jamais recourir. Je conclus que l'idée doit être combattue par l'idée, et que - l'expérience le prouve - prétendre lui mettre des menottes ou la faire périr sur le bûcher est du pur enfantillage.*

### TURMEL LAÏQUE.

Le commentaire du rapport de Briand sur la loi de 1905

*Voilà ce que dit, l'histoire, voilà les indications qu'elle fournit. Elle nous apprend que le régime de la séparation, établi deux fois en France, a été jugé deux fois intolérable par le pouvoir civil. Elle nous montre, à deux reprises différentes, le législateur renouant avec Rome des relations brisées, sans autre mobile que l'intérêt politique. Qu'on ne vienne donc pas nous présenter la séparation comme « la solution que nous indique l'histoire ». Si l'on tient à légitimer l'abrogation du Concordat ; qu'on cherche ailleurs, mais qu'on ne s'adresse pas à l'histoire. Ai-je besoin de dire, du reste, que l'histoire n'est pour rien dans le projet de loi dont M. Briand a accepté d'être le rapporteur ?*

*On sait bien qu'un Grégoire VII ou un Boniface VIII ne sont plus à craindre aujourd'hui ; on sait bien que les fleuves ne remontent pas vers leur source et que certains conflits, qui jadis ont troublé les sociétés, sont pour toujours évanouis. Ce que l'on demande à la séparation, ce n'est donc pas d'apaiser des troubles qui n'ont jamais été moins redoutables que maintenant, c'est autre chose. **Frapper l'idée chrétienne que l'on considère comme une forme inférieure de la civilisation et un obstacle à l'évolution nécessaire de l'esprit humain, lui enlever un de ses principaux appuis pour l'affaiblir et hâter sa ruine : voilà le but qu'on poursuit, qu'on laisse entrevoir, qu'on avoue même à demi-mot, mais que l'on n'ose pas néanmoins déclarer ouvertement, et que l'on dissimule... au moyen de l'histoire.***

Et Turmel est entièrement d'accord avec cette dernière phrase qui va lui assurer l'avenir, il le sait car il l'a lu dans le projet de loi publié par la RCF.

Autre position laïque revendiquée dans les années 30 l'enseignement de l'histoire à l'école confessionnelle.

*La question des écoles libres peut être abordée à plusieurs points de vue. Et chaque point de vue soulève un problème spécial. Ici ce qu'on veut étudier ce sont les motifs pour lesquels l'église romaine tient tant à avoir des écoles qui ne relèvent que d'elle, des écoles soumises à son autorité.*

*Ces motifs sont au nombre de deux. L'un a trait à l'enseignement de l'histoire. L'autre concerne l'emprise de l'Eglise sur la société.*

*Parlons d'abord de l'histoire. L'église romaine tient à avoir des écoles à elle pour être à même d'y enseigner aux enfants une histoire artificielle conforme à ses propres intérêts.*

*Le second objectif que l'église romaine pense atteindre à l'aide des écoles libres est l'emprise sur la société. Autrefois l'église était maîtresse de la chrétienté ; et, sous couleur de mener les âmes au ciel, elle leur imposait toutes ses volontés, elle les maintenait sous son joug. Aujourd'hui cet empire est détruit ; il n'en reste que des ruines. Or, l'église, qui n'a rien oublié de ses gloires d'autrefois, entend faire de nouveau la conquête des sociétés émancipées ; elle entend remettre le monde sous ses lois. Et les écoles libres lui paraissent le moyen le plus sûr de réparer ses pertes, de rétablir l'empire qu'elle possédait.*

### TURMEL SOCIALISTE

historien de profession il fit dans *l'Aurore d'I&V* plusieurs chroniques dont j'ai retenu pour sa pertinente analyse, celle de 1938, sur l'Église romaine dans l'Allemagne hitlérienne.

Les mœurs scandaleuses des moines, puis des prêtres furent mises en lumière par les nazis afin de développer deux nouvelles religions nationales allemandes, « *la foi allemande* » de Hauer et Rosenberg et « *la connaissance allemande de Dieu* » de Ludendorf, au détriment des chrétiens tant catholiques que luthériens. Voici la conclusion des deux articles de cette chronique :

***En bref, jusqu'aux environs de 1933, le Christianisme était universellement célébré en Allemagne. Tous tenaient à honneur de se proclamer chrétiens, même ceux qui n'avaient pour les dogmes qu'une complète indifférence. Aujourd'hui on dénonce sans détour ce qu'on appelle « le fléau du Christianisme, les ravages de l'idée chrétienne ». On professe une aversion violente pour les croyances fondamentales du Christianisme, notamment pour le péché originel, pour la rédemption, pour la vie future. Tel est le bilan de la Foi allemande et de la Connaissance allemande de Dieu.***

*A quoi cette offensive antichrétienne aboutira-t-elle ? Les pronostics, sous peine de sombrer dans la fantaisie, doivent prendre pour point de départ la réalité que nous avons sous les yeux. Or, ce qui est manifeste, c'est que la propagande antichrétienne a fait ses conquêtes presque exclusivement dans le protestantisme. C'est l'Eglise catholique qui a été criblée de coups par Rosenberg, mais ce sont les protestants qui, presque seuls, sont passés à la Foi allemande, à la Connaissance allemande de Dieu. L'explication de ce fait n'a rien d'ailleurs de mystérieux, les ministres protestants ont, pour la plupart, depuis longtemps abandonné les croyances chrétiennes et se bornent à accomplir correctement des fonctions qui n'ont aucune valeur à leurs yeux. Incroyants, ils n'ont rien fait pour protéger leurs ouailles contre des agressions auxquelles allaient leurs sympathies. Dans ces conditions, c'est un miracle que les pertes du protestantisme ne dépassent pas cinq ou six cent mille défections. Soyons sûrs que ce chiffre augmentera rapidement et que bientôt les deux nouvelles religions anti-chrétiennes compteront plusieurs millions d'adhérents soustraits au luthéranisme.*

Quant aux idées socialistes proprement dites, Turmel a toujours été un esprit libre, voici sa « *Construction rationnelle de la Société* » présentée en 1972 dans *l'Idée Libre*. Elle mérite à mon avis plus d'attention que le présentateur n'y apporta.

Extrait de *L'Idée Libre* n° 81 Sept-Oct 1972 pp 416-421

*Joseph TURMEL le solitaire s'occupait aussi de justice sociale. Sur le terrain social, sa compétence n'est plus la même, et ses positions sont souvent largement dépassées par les prêtres progressistes d'aujourd'hui. Pauvre, tenant peut-être à sa bibliothèque péniblement acquise, il a peur de la négation du droit de propriété - et pourtant il en vient à nier ce droit. En réalité, pour un homme de sa génération, marqué par la terrible éducation ecclésiastique et cloîtré ensuite avec ses livres, ses vues, ici encore, sont d'une singulière hardiesse, et elles intéresseront sûrement tous ses amis.*

### **Construction rationnelle de la Société**

Tous les hommes désirent le bien-être qui embellit la vie.

Tous aussi désirent la justice qui assure la distribution égale du bien-être entre tous.

Pour que ce désir invincible de bien-être et de justice reçoive satisfaction, il faut que la société soit libérée des tares dont elle est victime aujourd'hui.

La plus grande tare dont souffre aujourd'hui la société, celle qu'il importe le plus de faire disparaître, est l'accroissement de la population. Voici pourquoi :

L'accroissement de la population fait qu'un peuple étouffe et ne peut plus vivre dans les frontières où les générations précédentes étaient à l'aise. Il lui faut trouver un espace vital qui lui manque. Et pour se procurer cet espace vital, il est nécessairement entraîné à la guerre. L'accroissement de la population amène la surpopulation et la surpopulation a pour aboutissement inévitable la guerre qui est le fléau suprême.

L'accroissement de la population a sa source dans la procréation excessive des enfants et la procréation excessive est précisément celle qui produit l'accroissement du nombre, celle qui amène la surpopulation. Le remède est donc dans une procréation restreinte, réglée par l'intérêt social. Malheureusement la préoccupation de l'intérêt social est étrangère aux esprits. Au contraire, par une aberration lamentable, on s'imagine que la procréation est, par elle-même et sans aucune réserve, le grand facteur de toute

civilisation. Ceux qui se restreignent n'ont en vue que leur intérêt personnel et leur pensée ne va pas plus loin.

Il y a donc une mentalité à réformer. Ce qui doit être réformé tout d'abord, c'est la mentalité des législateurs dont le programme est de se procurer de la « chair à canon », c'est-à-dire des soldats. Mais la mentalité des citoyens doit elle-même être réformée, car tous s'imaginent que l'accroissement du nombre est un facteur de bien-être, et aucun n'a l'idée d'y voir un danger.

**La seconde tare** de la société est l'inégalité des fortunes dont elle offre le spectacle. Il y a dans le monde des riches et des pauvres. Des riches qui nagent dans l'opulence, des pauvres dont la vie est pénible et même misérable.

Bon nombre de riches actuels sont eux-mêmes les artisans de leur prospérité matérielle qu'ils ont acquise soit par l'industrie, soit par leurs talents (par exemple un grand romancier, un grand médecin, un jurisconsulte éminent, une actrice célèbre gagnent des centaines de mille francs par an). Pourtant la plupart des riches actuels doivent leurs biens à leurs ancêtres qui les leur ont transmis par voie d'héritage. Quant aux pauvres, ce qui est héréditaire chez eux, ce qu'ils se transmettent de père en fils, c'est la misère, le dénuement. Leurs parents ont acquis par leur travail tout juste de quoi ne pas mourir de faim, ils font comme leurs parents, à force de travail, ils arrivent péniblement à élever leur famille.

La justice exige que le bien-être soit distribué également à tous les hommes. Le contraste actuel de la richesse et de la pauvreté est contraire aux réclamations de la justice. Il doit disparaître et faire place à un nivellement des fortunes. Comment réaliser ce nivellement ? Les socialistes mettent la solution du problème dans une refonte du droit de propriété. « Qu'on supprime, disent-ils, la propriété individuelle ; qu'on attribue exclusivement à la société le droit de posséder : immédiatement le contraste de la richesse et de la pauvreté dont nous souffrons disparaît comme par enchantement. Alors la richesse sociale se répand sur nous tous, nous enveloppe, nous soutient, nous réchauffe. Tous, tant que nous sommes, nous possédons ce trésor en entier. Il n'y a plus ni riches ni pauvres parmi nous. Tous, nous avons une fortune égale : la fortune sociale que nous possédons en commun et solidairement. »

Ce plaidoyer, qui sacrifie la propriété individuelle, méconnaît la grande loi de l'activité humaine. C'est là l'écueil contre lequel il se brise. L'intérêt social est impuissant à faire sortir l'homme de l'oisiveté. L'intérêt personnel est le seul stimulant capable de le mettre en branle. L'homme agit en vue de son intérêt personnel. Il travaille sous l'empire de l'intérêt et il veut retrouver dans le produit de son travail l'intérêt auquel il a obéi. Il exige que ce produit lui appartienne, soit sa propriété personnelle ; l'idéal socialiste trouve ici son irréfragable condamnation. D'ailleurs les socialistes ont été, à diverses reprises, mis à même de réaliser leur programme. Au milieu du siècle dernier, les ouvriers ont plusieurs fois uni leurs efforts en demandant des directives à l'intérêt social. Et toujours leurs essais ont lamentablement échoué. La solution socialiste du problème social est une utopie. Ecartons-la. Gardons la propriété individuelle qui est le grand ressort de l'activité humaine.

Alors revient la question : Comment faire cesser le douloureux contraste de la richesse et de la pauvreté ? Comment réaliser le nivellement des fortunes ? Commençons par dire que le problème ne peut pas être résolu d'un seul coup. C'est affaire de longue haleine. Le résultat désiré ne peut être obtenu que progressivement et à l'aide du temps. Pour y arriver, il faudra aggraver l'impôt sur le revenu, aggraver également l'impôt sur les signes extérieurs de la richesse, supprimer les titres au porteur qui permettent très facilement à la richesse de se dissimuler et ne laisser subsister que les titres nominatifs. Il faudra surtout grever de lourds impôts, la transmission des richesses après la mort. Quand un riche mourra sans enfants, sa fortune devra être confisquée par l'Etat. S'il laisse un seul enfant, l'Etat ne remettra à cet héritier que le quart de la fortune paternelle et s'adjugera les trois quarts. Il se réservera la moitié de l'héritage, là où il se trouvera en présence de deux enfants. Quant aux travailleurs, ils recevront certains avantages dont nous parlerons bientôt. Par toutes ces mesures, le contraste de la richesse et de la pauvreté sera progressivement atténué et l'on s'avancera vers le nivellement des fortunes.

En somme, l'idéal vers lequel on devrait tendre, sans pourtant le réaliser intégralement, serait de considérer les possesseurs de richesses comme des usufruitiers. Tout le temps de leur vie, ils garderaient la propriété des fortunes dont ils sont détenteurs, mais ces fortunes seraient des biens viagers, qui, sous réserve de quelques mesures en faveur des enfants, feraient après leur mort retour à l'Etat.

**Troisième tare** : Elle a pour cause les **injustices** dont souffrent les ouvriers qui travaillent en dehors des administrations officielles. Ces injustices sont au nombre de trois.

**La première** réside dans les **salaires**. Pendant longtemps, les patrons n'octroyèrent à leurs ouvriers que

des salaires de famine. Depuis les débuts du siècle actuel, les ouvriers, à force de multiplier les grèves, ont fini par obtenir quelques améliorations. Mais ces améliorations sont insuffisantes. Aujourd'hui, les salaires dont les patrons rémunèrent le travail ne permettent pas aux ouvriers d'élever dignement leur famille. Les salaires doivent être relevés.

**La seconde injustice** dont pâtissent les ouvriers a pour cause le **chômage** qui les plonge eux et leur famille dans une misère profonde. Or il arrive souvent que le travail, qui fait défaut dans un endroit, a dans un autre endroit besoin de main-d'œuvre. Si les patrons se concertaient, ils dresseraient des cartes régionales de travail qui leur permettraient d'indiquer aux ouvriers désœuvrés les régions qui leur fourniraient de l'occupation. Mais les patrons, loin de se concerter, se jalourent au contraire et se font concurrence. Il faut que cette anarchie disparaisse et fasse place à la bonne harmonie. Alors les chômages seront plus rares. Reconnaissons pourtant que le mal du chômage a sa principale cause dans la surpopulation, c'est-à-dire dans l'accroissement de la population. Les ouvriers se font tort par leur nombre qui est trop élevé. Le vrai remède à cet état de choses est dans une procréation restreinte.

**La troisième injustice** est le sort lamentable des ouvriers arrivés à la vieillesse. Autrefois, ces malheureux n'avaient alors de refuge que dans les hospices de vieillards, où ils vivaient entassés comme des troupeaux. Aujourd'hui les assurances sociales sont censées garantir aux ouvriers une vieillesse honorable. Mais elles sont trop infimes pour leur procurer ce bienfait. Il faut que les assurances soient relevées, car elles sont trompeuses aujourd'hui.

**Quatrième tare** : Elle a pour cause l'action exercée par le clergé sur les fidèles et la jeunesse. D'abord sur les fidèles. L'action du clergé est double.

Il prescrit aux malheureux la résignation, l'acceptation patiente de la condition dans laquelle le sort les a placés. Et il leur explique que tout essai d'émancipation serait une révolte contre la Providence, qui a elle-même réglé toute chose. Or ce ministère de résignation est abominable. Le bon sens dit que les faibles doivent travailler à briser le joug des puissants qui les exploitent.

Le clergé interdit aussi aux fidèles la lecture des livres qui pourraient troubler leur foi. Or ces livres sont des écrits qui montrent la vanité des dogmes. Le clergé, non content d'enseigner l'erreur aux populations, s'acharne à les y maintenir. Son ministère auprès des fidèles est néfaste.

Non moins néfaste est l'influence qu'il exerce sur la jeunesse. Il veut avoir sous la main les enfants et les adolescents. Il tient essentiellement à faire leur éducation. Son objectif est d'inoculer à la jeunesse ses dogmes chimériques et aussi de dissimuler tous les crimes commis par l'Eglise. Il veut de plus cacher la lourde responsabilité encourue par les papes dans les guerres dont ont été victimes les Albigeois, les Vaudois, les Bohémiens, les protestants. Nous appelons de tout cœur le jour où la société, jusqu'ici aveugle, fermera les écoles fondées par le clergé et lui interdira toute espèce d'enseignement.

## TURMEL MORALISTE

Les affaires de mœurs ont toujours scandalisé Turmel, surtout quand l'Eglise y était fortement impliquée.

### **2.- Leur morale et leurs mœurs<sup>2</sup>**

*L'opinion publique est très remontée contre l'évêque Marcadé<sup>3</sup>. On dit même que c'est une honte pour l'Eglise Romaine de laisser cet homme sur le siège de Laval. On l'a seulement déchargé de l'administration de son diocèse. Et, à en croire la littérature officielle, cette mesure a été prise à cause d'une maladie qui pendant très longtemps, empêchera le pauvre évêque de remplir son ministère. Je ne nourris aucune sympathie pour Marcadé. Mais je suis en mesure de prouver qu'on trouverait dans l'histoire beaucoup de papes qui ne le valaient pas. Ne disposant ici que de quelques lignes, je me borne à quatre exemples qui vont amplement justifier mon assertion.*

**Le premier exemple** est fourni par Vigile (537). Intelligent et débrouillard, Vigile se mit en tête d'être pape. Malheureusement, le poste était occupé par Sylvère. Sans s'embarrasser pour si peu, Vigile paya tout ce qu'il fallut, accusa Sylvère de crime politique, se fit élire à sa place. Puis pour éviter un retour de fortune, il s'empara de Sylvère et le laissa mourir de faim. Ceci est raconté par le Cardinal Baronius qui est le maître de l'histoire ecclésiastique (année 538.18).

**Mon second exemple** est celui de Jean XII, élu pape en 955. Voici ce que dit de lui le prélat Duchesne, une des gloires de notre Département (*Liber pontifici*, p 338) :

« Ses nuits et ses jours se passaient en compagnie de femmes, de jeunes gens, au milieu des plaisirs de la chasse et de la table. Ses amours sacrilèges s'affichèrent publiquement ; elles n'étaient arrêtées ni par la considération des personnes qu'il désirait, ni par les liens du sang. Le Latran était devenu un mauvais lieu ; une honnête femme n'était pas en sûreté à Rome. Ces débauches étaient payées avec le trésor de l'Eglise. »



*Mon troisième exemple est Benoît IX, pape du onzième siècle. Voici ce que dit de lui le moine Didier qui, quelques années plus tard, devint lui-même (dans Migne, 149, 1002) : « Benoît, grâce à l'argent distribué dans le peuple par son père, fit l'acquisition du souverain pontifical. Ce que fut alors sa vie, ce que furent les turpitudes et les abominations dont il se souilla, je rougis de le dire... Je préfère raconter comment le Dieu tout puissant vint au secours de son Eglise.*

*Témoin des brigandages des assassinats et autres forfaits qu'il commettait sans répit, le peuple, à bout de patience, se rassembla et le chassa de Rome. »*

2. Vigilance laïque de septembre 1935

#### TURMEL LIBRE PENSEUR

Anticlérical et antireligieux, il le fut dès le début de ses travaux, il ne supportait pas le mensonge.

Les banquets du Vendredi saint furent honorés par Joseph d'une lettre enthousiaste lue au moment du repas. J'ai extrait quelques phrases de celles de 1936 & 1937.

*Ce qui fait notre fierté, en ce jour où est si manifeste la vanité des dogmes fabriqués après la mort de Jésus, c'est de lever la tête devant l'orgueilleuse Papauté et de lui dire: « Nous ne voulons pas de ton joug ! » Continuez donc chers amis, à vous livrer à la joie si légitime de votre banquet. Et, forts de votre confiance, dédaignez les attaques des tartuffes qui, pour vous nuire, commencent par travestir vos intentions.*

*Accepter qu'un innocent soit puni à la place d'un coupable est une injustice. C'est de plus, une extravagance, attendu que les coupables ne cessent pas de l'être quand l'innocent a été châtié à leur place. Le Dieu des Chrétiens qui renonce à se courroucer contre nous parce que son fils meurt à notre place, ce Dieu, ne craignons pas de le dire, est un être à la fois cruel et fantasque, à qui il faut du sang et que le sang réjouit quelle qu'en soit la source.*

*Vous, chers amis, vous savez que le Christianisme est une vaste duperie. Vous êtes affranchis de la superstition chrétienne. Voilà pourquoi, en ce jour, qui pour les Chrétiens est un jour de deuil, vous avez le droit de vous réjouir.*

*Réjouissez-vous et prenez la résolution de répandre autour de vous cette vérité dont vous êtes une élite. Mais votre nombre est modeste. Efforcez-vous de l'accroître. Pour cela éclairez vos amis en leur mettant sous les yeux des textes décisifs où éclate la vanité des dogmes chrétiens. Vous concourez ainsi au développement de la Société de la Libre-Pensée Rennaise. Vous aurez bien mérité de cette société.*

La mort du Cardinal Charost dans les Nouvelles Rennaises, fut commentée sous la plume de Y. Le Coz qui y mentionna une éminente personnalité religieuse clandestine où l'on reconnaît facilement le seul érudit rennais célèbre pour ses articles sur la pénitence. Son ironie, relayée par celle du journaliste est assez amusante.

*Nous avons reçu d'une éminente personnalité religieuse, dont nous sommes obligés de taire le nom, du moins jusqu'au jour où nous aurons un archevêque de Rennes complètement dans nos idées, ce qui ne saurait tarder désormais, la lettre suivante que nos lecteurs liront avec intérêt : « Depuis quelques semaines, le clergé de Rennes et des départements est en grand émoi. Les prêtres ont appris peu à peu qu'on n'a pas réussi à trouver le confesseur du cardinal Charost. A cette nouvelle, les uns se sont voilé la face et ont pris un air consterné. Les autres se sont répandus en paroles indignées. D'après un bruit que nous ne voulons pas croire fondé, d'aucuns auraient l'intention de porter l'affaire à Rome.*

*« Un peu de calme, messieurs, la confession est sans doute une pratique excellente et très recommandable, mais enfin elle est d'origine tardive. Pendant de longs siècles, l'Eglise a cru que le pouvoir de lier et de délier l'autorisait seulement à écarter de ses réunions les pécheurs scandaleux, par exemple les meurtriers et les brigands, et à leur ouvrir ses portes quand ils étaient repentants. La confession a fait sa première apparition chez les moines; et ce sont les moines irlandais qui, vers la fin de la période mérovingienne, l'ont introduite en France. A Rome, elle ne fut pas connue avant le 11<sup>e</sup> siècle. Les apologistes avouent que saint Augustin ne s'est jamais confessé. Le cardinal Charost a suivi l'exemple de saint Augustin.*

*« Porter l'affaire à Rome ! Avez-vous songé aux conséquences terribles qu'une pareille démarche pourrait*

entraîner ? Rome a des principes que plusieurs parmi vous ne soupçonnent pas. Elles les a montrés le jour où le pape Etienne VI cita en jugement, pour infraction à un règlement ecclésiastique, son prédécesseur Formose, mort depuis neuf mois. Le cadavre du malheureux pontife fut déterré et assis sur une chaise devant un concile d'évêques présidé par le Pape. On lui donna un avocat d'office qui prit sa défense. Peine perdue ! Le malheureux Formose fut condamné, puis jeté à l'eau, Et toutes les ordinations qu'il avait célébrées furent déclarées nulles.

« Voyez-vous le cardinal Charost déterré par ordre de Rome ; condamné, jeté à l'eau ? Voyez-vous tous les prêtres ordonnés par lui rendus à la vie civile ? C'est à faire frémir ! De grâce ne portez pas son cas à Rome. »

*Donc, l'affaire du cardinal Charost - qui fait un bruit énorme dans les milieux ecclésiastiques - ne cesse de croître et de s'embellir.*

*- Je n'irai pas à Rome si on m'appelle, avait dit le Cardinal il y a deux ans ; parole que nous rapportâmes dans les Nouvelles Rennaises à l'époque: si j'y allais je n'en reviendrai pas.*

*Puis se succédèrent les faits...*

*Condamnation du cardinal Charost à travers la personne de l'abbé Turmel.*

*Mort subite, après vomissements, du cardinal Charost, le jour de la condamnation ;*

*Récits contradictoires sur les derniers moments du prélat et certains détails étranges.*

*Le cardinal n'a pas laissé de testament. Il n'en a pas fait ou on n'a pas voulu trouver celui qu'il avait fait.*

*Et pour parachever le tout, nous apprenons que le cardinal Charost n'avait pas de confesseur.*

*il ne pratiquait pas! Il n'allait plus à confesse! Un formidable mystère a pesé sur la vie comme sur la mort de cet homme étrange et, tôt ou tard la conspiration du silence que l'on fait autour de lui sera brisée. Il faudra parler.*

*Pour nous, nous ne demandons pas que l'on fasse passer le cadavre du cardinal Charost devant un tribunal ecclésiastique, ainsi qu'il arriva, d'après notre savant correspondant, pour le pape Formose.*

*Mais nous verrions très bien une exhumation dudit cadavre en présence du médecin légiste et aux fins d'autopsie. Yves LE COZ.*

La vie vaut-elle la peine d'être vécue ?

**Extrait de l'Idée Libre n° 97, 1975, pp. 176-177**

**Textes inédits de J. TURMEL**

**La vie vaut-elle la peine d'être vécue ?**

*La vie avait une valeur immense lorsqu'elle était destinée à gagner le ciel. Comme une monnaie d'échange, elle achetait le bonheur éternel. Il est vrai que pour obtenir ce résultat, il lui fallait réunir certaines conditions, tant du côté de la croyance que du côté de la morale. Le salut pour l'homme était de croire en Dieu et d'observer les règles de l'honnêteté.*

*Pour nous, qui avons balayé les rêveries de la métaphysique, Dieu est une chimère et le bonheur éternel en est une autre. La vie présente est sans lendemain. A la mort, tout est fini.*

*Et alors se pose la question : que vaut la vie ? Notre vie, que ne couronne plus l'espoir d'un bonheur futur, vaut-elle la peine d'être vécue ? Question dont la solution varie, selon que l'on prend pour guide la raison ou le sentiment.*

*La raison, si nous l'interrogeons, commence par déplorer l'immense malheur qu'a été l'apparition de la vie qui eut lieu, il y a des millions d'années dans le terrain cambrien. Jusqu'à ce moment, les couches sédimentaires se superposaient mécaniquement : la terre était tranquille. Le jour où des parcelles microscopiques de protoplasme se formèrent et devinrent des matières vivantes, l'avenir sanglant du monde fut fixé. Il fut décidé que pendant des milliers de siècles, la terre serait un affreux champ de carnage où les animaux se mangeraient les uns les autres, où les hommes se massacreraient, où les puissants exploiteraient les faibles.*

*Cette première constatation faite, la raison voit défiler devant elle les diverses formes que la vie a revêtues depuis l'humble amibe, et elle s'arrête devant le dernier terme de cette longue évolution qui est l'homme. Elle n'a pas de peine à se rendre compte que la vie humaine n'a aucune valeur, qu'elle n'est rien. Elle passe comme une ombre, elle s'évanouit comme la fumée, elle disparaît sans laisser de trace. Comment pourrait-elle être quelque chose de sérieux ? Voilà le verdict de la raison : verdict sévère qui est la condamnation de la vie humaine.*

*Mais la raison, qui contemple les vérités éternelles et universelles a en quelque sorte une existence éternelle et universelle comme les vérités avec lesquelles elle est en contact familial. Elle nous déborde, elle nous dépasse, elle est trop au-dessus de notre chétive personne pour la représenter et en être l'interprète.*

*Ce qui sort des profondeurs de tout notre être, ce qui nous représente, ce qui est notre interprète authentique, c'est le sentiment avec les émotions et les désirs qu'il éprouve. Mettons la raison à l'écart et prenons conseil du sentiment. Quel sentiment éprouvons-nous en présence de la vie humaine ? La réponse qui sort de toutes les poitrines est celle-ci : nous désirons vivre !*

*Nous désirons vivre; c'est-à-dire que la vie est pour nous un objet de valeur, un objet auquel nous sommes attachés et que nous tenons à conserver.*

*Comment peut-elle avoir de la valeur pour nous, cette vie sur laquelle les injustices sociales et les diverses formes de la superstition ont étendu leur lèpre hideuse ? Des millions de misérables, privés de tout confort, gémissent en face de quelques privilégiés qui les écrasent de leur insolence. D'autre part, sur toute la terre, les hommes, sauf d'infimes exceptions, se nourrissent des dogmes insensés de la superstition. Encore une fois, quelle valeur peut bien avoir une vie flétrie par les tares des injustices sociales et de la superstition ?*

*A cette question nous répondons que nous sommes attachés à la vie précisément à cause de ces tares dont elle est empoisonnée. Des hommes courageux se livrent à une lutte ardente et tenace contre les injustices sociales et contre la magie répugnante des religions. Nous portons un intérêt passionné à leurs efforts généreux. Nous applaudissons à leurs succès. Nous essayons même, dans la mesure de nos forces, de nous adjoindre à eux. En tout cas, nous leur témoignons notre sympathie. Cette sympathie nous rend heureux. C'est elle qui nous donne l'impression que la vie vaut la peine d'être vécue.*

*Outre les merveilles prochaines, il y a celles qui feront leur apparition dans cent, deux cents, cinq cents ans, et que nous ne verrons pas. Nous vivons par la pensée avec ces prodiges dont nous n'avons même pas l'idée. Nous nous entretenons avec eux. Et les radieuses perspectives dont ils nous illuminent nous enchantent dès maintenant. Eux aussi, eux surtout fortifient notre conviction que la vie vaut la peine d'être vécue.*

*J. Turmel, prêtre, historien des dogmes.*

## **UNE DES DERNIERES LETTRES DE J. TURMEL**

*Le 1er Mars 1942.*

*Mon cher Monsieur Droinneau,*

*Quelle belle œuvre est la vôtre !*

*Le christianisme est une vaste duperie, ses dogmes sont un tissu d'insanités. Le Dieu qu'il prêche serait, s'il existait, l'auteur de tout le mal et il nous apparaîtrait comme le mal personnifié.*

*Le Christ, qu'il enjoint aux hommes d'adorer était un rêveur qui se croyait chargé par le ciel d'exterminer les Romains - maîtres de la Palestine - et d'ériger ce pays en un royaume dont il serait le roi. Il le proclama devant Pilate et sa folle prétention fut affichée sur sa croix en manière de dérision (I.N.R.I. : Jésus de Nazareth, roi des Juifs).*

*Le clergé qui est le représentant du christianisme et son organe actif maintient les hommes dans les ténèbres et il met obstacle au progrès : il est pour la Société un véritable fléau.*

*Or, la Libre-Pensée apprend aux hommes que le Dieu prêché par le christianisme serait, s'il existait, un monstre dont la raison se détourne avec horreur et dont elle ne peut accepter l'existence. Votre ligue montre aussi que Jésus fut la victime d'un rêve insensé. Vous travaillez aussi à ruiner l'influence du clergé et à lui arracher les âmes qu'il veut maintenir sous son joug.*

*Encore une fois, quelle belle oeuvre est la vôtre ! Continuez donc, cher Monsieur Droinneau, de marcher dans la voie où vous êtes entré et où vous faites tant de bien. Mais je sais que vous êtes décidé à continuer et que vous ne comptez pas vous arrêter. Puissent vos compagnons suivre votre exemple et marcher sur vos traces.*

*Et moi, combien je regrette de ne plus pouvoir vous apporter mon obole, comme je le faisais autrefois ! Mais si je ne puis plus aider au progrès de la Libre-Pensée Rennaise, j'aurais horreur d'être à sa charge. Il m'est impossible d'accepter un secours quelconque, sous quelle forme que ce soit. Les restrictions que*

*j'ai à subir sont celles dont souffrent tous les Français. Je ne veux pas être un privilégié. D'ailleurs, je crois que les jours meilleurs ne tarderont pas à venir,*

*Veillez agréer, cher Monsieur Droinneau, l'expression de mes sentiments affectueusement dévoués.*

*J. TURMEL,*

*PRETRE, HISTORIEN DES DOGMES.*

*Excusez mon écriture mal formée, j'ai les mains gourdes car je vis sans feu.*